



Assemblée générale

Cinquante-septième session

Première Commission

26^e séance

Vendredi le 6 juin 2003, à 11 h 5

New York

Documents officiels

Président : M. Kiwanuka..... (Ouganda)

*En l'absence du Président, M. Rivas (Colombie),
Vice-Président, assume la présidence.*

La séance est ouverte à 11 h 5.

Élection du Président de la Première Commission

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : La présente séance a été convoquée afin d'élire le Président de la Première Commission pour la cinquante-huitième session de l'Assemblée générale, comme le prévoit le paragraphe 3 de la résolution 56/509, adoptée par l'Assemblée générale à sa 106^e séance, tenue le 8 juillet 2002.

L'élection, conformément à l'article 103 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, aura lieu au scrutin secret, à moins que la Commission n'en décide autrement dans le cas d'une élection à un poste ne faisant l'objet que d'une seule candidature.

J'ai le grand honneur et le plaisir de proposer la candidature de l'Ambassadeur Jarmo Mattias Sareva, Représentant permanent adjoint de la Finlande auprès de l'Organisation des Nations Unies, et candidat du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États, au poste de Président de la Première Commission pour la cinquante-huitième session de l'Assemblée générale.

L'Ambassadeur Sareva est Représentant permanent adjoint de la Finlande auprès de l'Organisation des Nations Unies depuis 2002. Il est arrivé à l'ONU nanti d'une connaissance et d'une

expérience solides du système des Nations Unies. L'Ambassadeur Sareva est titulaire d'une maîtrise en sciences politiques de l'Université de Turku, en Finlande, ainsi que d'une maîtrise ès lettres de la School of Advanced International Studies à l'université John Hopkins de Washington.

L'Ambassadeur Sareva est entré au Ministère des affaires étrangères de la Finlande en 1983. En 1990, il a occupé le poste de Premier Secrétaire chargé du commerce et de l'économie, à Washington. En 1992, il a officié comme Conseiller à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. En 1995, il est nommé au Ministère des affaires étrangères finlandais au poste de Directeur chargé des questions de la maîtrise et de la non-prolifération des armements. En 1996, il a occupé les fonctions d'Adjoint du Chef de la Mission de la Finlande à Moscou. En 1998, il est nommé Ministre conseiller à la Mission permanente de la Finlande auprès de l'Organisation des Nations Unies. En l'an 2000, il fut Chef de cabinet au Bureau du Président de la cinquante-cinquième session de l'Assemblée générale. Avant de devenir Ambassadeur, M. Sareva a été, en 2001, Assistant spécial du Président exécutif de la Commission de contrôle, de vérification et d'inspection des Nations Unies.

Puisqu'il n'y a pas d'autres candidatures, puis-je considérer que, conformément à l'article 103 du Règlement intérieur et suivant la pratique établie, la Première Commission souhaite ne pas procéder à un scrutin secret et déclarer l'Ambassadeur Jarmo Mattias

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



Sareva, de la Finlande, élu, par acclamation, Président de la Première Commission de l'Assemblée générale à sa cinquante-huitième session?

Il en est ainsi décidé.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je voudrais, au nom de la Commission et en mon nom propre, exprimer nos félicitations sincères et chaleureuses à l'Ambassadeur Jarmo Mattias Sareva

pour son élection en tant que Président de la Première Commission à la cinquante-huitième session. Je suis convaincu qu'avec sa vaste expérience et ses connaissances approfondies, il dirigera avec brio les travaux de la Première Commission et y apportera une contribution précieuse.

La séance est levée à 11 h 10.